



Mariage refuse de titre de sejour

Par **hicham**, le **21/11/2008** à **17:00**

Bonjour,j ai rentrer en France en 2006 avec un visa de conjoint français après 6 mois de vie commune avec ma femme,j avait un mal entendu avec elle,ma femme na pas chercher a comprendre,direct, a écrit une lettre a ms le préfet comme quoi, mon marie a abuser de ma confiance,après la 4eme recepicer, que j avait; il m ont retirer le dernier,et puis mont obliger de quitter le trritoire dans un mois;après ma femme a regretter ce qui a fait,et a écrit une lettre pour le préfet;apres, la police m ont convoquer, je me suis partait avec ma femme mais ils m ont garder au garde vue 4h après il m ont ramener au détention j ai passer 2 jour la bas; et puis j ai passer devant le juge il a refuser de me libéré et dans,le même jour j ai passer devant un autre juge il m a libéré.et après trois jours la police venez me chercher a 6h du mat,heureusement j était pas a la maison;mon avocat a fait un recours mais sans résultat, il me reste que faire un recours de cassation ,et même mon passeport ils l on pris ,je me suis rester coincer je peut pas vivre avec ma femme ni travailler je suis devenus un clandestin, aidez moi svp si vous avez des solution merci.

Par **paradis**, le **29/03/2009** à **21:34**

assalamou alaykoum

ils n'ont pas le droit de prendre ton passeport

il faut que ton avocat puisse faire le necessaire pour le récupérer

tu as eu un visa état changen ?

ta femme doit faire une lettre au préfét pour expliquer son regret d'avoir fait ce geste pour que tu puisse etre régulariser auprés de la préfecture inncha allah